Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 558

Artikel: Le temps du réalisme
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022510

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 558 11 septembre 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi

558

Domaine public

Le temps du réalisme

Il y a peu, au chapitre de l'aide au développement helvétique, les milieux patronaux et bourgeois n'entraient même pas en matière lorsqu'on leur représentait que l'aide publique consentie par notre pays était misérable: pour eux, seuls étaient à prendre en considération les millions additionnés de l'aide publique et des investissements privés, tour de passe-passe qui leur permettait de porter la Suisse dans le peloton de tête du classement mondial établi à ce chapitre. Et longtemps cette sinistre astuce suffit à clore le débat.
Aujourd'hui, on consent à changer de ton. Ecoutez le commentaire de la très patronale Société pour le développement de l'économie suisse à propos du nouveau «message» sur la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en voie de développement (26.8.1980): «Les efforts déjà déployés par la Suisse dans ce domaine ne doivent pas nous faire oublier que notre pays, avec ses prestations actuelles en matière d'aide publique au développement, se montre encore fort peu généreux, ce qui lui vaut d'être critiqué tant par les pays en développement que par les autres pays industrialisés qui offrent une aide plus substantielle.»

Mea culpa honorable? Si peu! Car tout est dans la justification de ce changement de cap officiel; nous citons encore: «La Suisse doit tenir compte des critiques, ne serait-ce que parce que ses relations commerciales avec les pays du tiers monde ne cessent de se développer. Les producteurs suisses ont besoin des matières premières du tiers monde et les produits que nous exportons contribuent au développement de celui-ci. Le bien-être de la Suisse va dépendre de plus en plus du pouvoir d'achat des pays du tiers monde et de leur prospérité (...).»

Les mots ne sont plus les mêmes, mais le fond est immuable: il s'agit maintenant de rentabiliser l'aide dite publique, qu'on ne peut décemment maintenir au niveau le plus bas, à la manière des investissements privés. On s'«aide» d'abord soi-même, tout le reste n'est que littérature.

Souvent patron varie...

On se souvient qu'un des défauts majeurs de l'initiative sur la participation, aux yeux du patronat helvétique, c'était la possibilité laissée aux fonctionnaires syndicaux de représenter les salariés au sein des organes à créer dans les entreprises.

A l'époque, ce ne furent que poignantes professions de foi anti-bureaucratiques et plaidoyers pour un dialogue direct, sans intermédiaire, avec les travailleurs immédiatement concernés.

Cela, c'était bon pour la Suisse.
En Grande-Bretagne, Nestlé a été amené à refuser de rencontrer une délégation de la Fédération des travailleurs des transports et de l'industrie (TGWU) tant que celle-ci comprendrait des porte-parole élus par les délégués d'atelier.

Le TGWU cherchait à organiser cette rencontre pour discuter de la politique de la société, en particulier en matière d'investissements, de fermetures d'ateliers et de transferts de production.

Pour Nestlé Grande-Bretagne, les permanents syndicaux sont les seuls interlocuteurs valables.

On se réjouit à l'avance du prochain débat sur la participation.